

PROJET **D'ETABLISSEMENT**

Crèche communale de CUXAC D'AUDE

8, rue Emile Zola
11590 CUXAC D'AUDE
04.68.46.02.33
crechelileauxcalins@yahoo.fr

LE PROJET D'ACCUEIL

1. L'accueil des enfants :

La crèche de Cuxac d'Aude est une structure municipale et a un agrément de 30 enfants. Les horaires d'accueil sont du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. Les enfants sont accueillis à partir de 10 semaines jusqu' à 3 ans (rentrée scolaire). La crèche est accessible à tous les enfants, sans discrimination.

L'accueil régulier concerne les enfants qui fréquentent la structure des jours fixes dans la semaine avec un planning régulier.

L'accueil occasionnel concerne les enfants qui fréquentent la crèche ponctuellement sans planning pré établi.

Un accueil d'urgence peut aussi être envisagé pour des situations nécessitant un accueil rapide d'un enfant de même que l'accueil d'enfant porteur de handicap.

Lorsqu'un enfant régulier est absent, sa place peut être proposée à un enfant en accueil occasionnel. Il faut donc que les parents préviennent le plus tôt possible l'absence de leur enfant

Deux unités de vie sont mises en place afin de permettre l'accueil par tranche d'âge en fonction du développement psychomoteur de l'enfant. La section des plus petits se faisant au rez de chaussée celle des grands à l'étage.

Chaque section est composée de trois référentes : Une auxiliaire de puériculture et 2 CAP petite enfance chez les petits et 2 AP et 1 CAP PE chez les grands.

Le ratio pris en compte dans notre crèche est de 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas (groupe du rez de chaussée) et 1 pour 8 qui marchent (groupe de l'étage)

Déroulement d'une journée :

7h30 8h30 accueil de tous les enfants dans la salle d'éveil des petits

8h30 les grands montent à l'étage, chaque enfant retrouve sa section

9h30 10h30 le « bonjour » des grands puis mise en place de pôle d'activité (itinérance ludique) ou activités manuelles accompagnées

Pour les petits, siestes pour ceux qui en ont besoin ou petites activités pour ceux éveillés (motricité libre)

10h45 changes

11h jeux extérieur

11h début repas des petits

11h30 repas des grands

12h déshabillage et coucher

12h30 à 14h30 sieste avec réveil échelonné

15h gouter des petits

15h30 gouter des grands

16h à 17h30 départ des enfants par section, accueil des familles avec mise en place de jeux libres pour faciliter les échanges parents et professionnelles.

17h30 18h30 regroupement des enfants

2. Le personnel

- **La Directrice est Educateur Jeunes Enfants (EJE) :**

Elle assure l'encadrement et l'animation de l'équipe. Elle gère le budget en collaboration avec la directrice générale des services. Elle accueille les familles et joue un rôle de prévention et d'information.

Elle est garante de la sécurité des enfants. Elle veille au bon développement et l'épanouissement de l'enfant au sein de la structure et favorise sur le plan moteur et affectif sa croissance harmonieuse

Elle participe, avec son équipe, à la définition et mise en œuvre du projet d'établissement qui régit la structure. Elle travaille en collaboration avec les institutions partenaires et les intervenants extérieurs.

Elle est à 25% auprès des enfants et le reste de son temps est réservé au travail administratif.

- **L'Adjointe est une infirmière (Diplôme d'Etat) :**

Elle seconde la directrice dans l'organisation de la crèche et la supplée dans ses fonctions en cas d'absence de cette dernière. Elle organise et contrôle les soins et vérifie les vaccinations. Elle gère les stocks des produits d'entretien et couches, les commandes de repas.

Elle a un rôle d'encadrement et de formation auprès de l'équipe en matière d'hygiène et de santé. Elle a un rôle de prévention des troubles comportementaux ou physiques.

Elle établit avec la directrice les protocoles.

Un PAI sera rédigé dans les cas suivants : handicap, maladie chronique nécessitant la prise d'un traitement sur le temps d'accueil, un régime alimentaire spécifique...

Avec la Directrice, elles participent au temps quotidien auprès des enfants, ponctuellement sur les groupes, et ont un regard attentif sur le développement psychomoteur des enfants.

Elle est aussi le référent santé de la structure. Elle est détachée les premiers lundis matin de chaque mois de 9h à 11h afin d'assurer plusieurs missions :

-Présenter et expliquer au personnel les protocoles de la crèche ;

- Veiller à la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être et au bon développement des enfants ;
- Veiller à la mise en place des mesures nécessaires à l'inclusion des enfants en situation de handicap ;
- Aider et accompagner l'équipe en cas de Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

- **L'éducatrice de jeunes enfants :**

Elle exerce une fonction d'accueil des jeunes enfants et de leur famille au sein de la structure. Elle est garante de la sécurité, du bien-être et du développement psychomoteur des enfants accueillis.

Ses missions :

- Etre porteur du projet d'établissement
- Dynamiser l'équipe en lien avec le projet pédagogique (Animer et mettre en œuvre des activités éducatives)
- Participation aux différents soins quotidiens apportés aux enfants (change, repas, sieste...)
- Travailler en collaboration avec l'équipe et participer aux réunions
- Favoriser les échanges avec les parents dans un souci de soutien à la parentalité

- **Les auxiliaires de puériculture :**

Référentes d'une section, elles participent à l'éveil, au bon développement psychomoteur de l'enfant à travers diverses activités et assurent son bien-être physique tout au long de la journée.

- **Les agents titulaires du CAP petite enfance (ou autre diplôme relevant de la petite enfance) :**

En collaboration avec l'auxiliaire de puériculture, elles participent à tous les soins quotidiens et activités auprès des enfants.

- **Le personnel technique :**

Ce personnel est en charge de l'entretien des locaux et de la préparation des repas livrés par un prestataire en liaison froide.

Tout le personnel est en charge du nettoyage des tapis, des lits des enfants, des jouets et du lavage du linge. (Registre)

3. Disposition pour l'accueil d'enfant présentant un handicap :

La crèche peut accueillir un enfant porteur de handicap. Cet accueil sera réfléchi après concertation de toute l'équipe afin d'intégrer cet enfant dans les meilleures conditions. Le point de réflexion sera l'intérêt et le bien-être de l'enfant mais aussi du groupe où l'enfant sera accueilli.

L'enfant et sa famille seront reçus par la directrice et le référent santé de la crèche pour déterminer si l'accueil de l'enfant peut se faire de façon satisfaisante. Un PAI sera mis en place afin de proposer un accueil personnalisé permettant à l'enfant de s'intégrer à la collectivité.

Les différentes professionnelles, en s'appuyant sur leurs observations s'attacheront à proposer des temps de jeux adaptés à ses envies, besoins et capacités.

Un travail régulier (de réunion, de temps d'échange...) avec le CAMPS ou autres services extérieurs, sera alors établi pour un meilleur suivi de l'enfant.

4. Réunions, formations et Analyses des pratiques :

- **Les réunions :**

Elles ont lieu en dehors des heures de travail (le soir à partir de 18h30) et rassemblent l'équipe au complet.

Lors de ces réunions sont abordés, les problèmes de fonctionnements, la préparation des fêtes, les problèmes rencontrés avec des enfants ou avec des familles.

Elles permettent d'envisager des projets à venir en mettant toute l'équipe en position de faire des propositions.

Des réunions par section peuvent avoir lieu sur le temps de sieste afin de clarifier ou réajuster l'organisation quotidienne.

- **Les formations :**

L'équipe peut bénéficier de formation par le CNFPT sur demande au gestionnaire, ou par les formations organisée par la CAF.

Régulièrement des formations en intra sont organisées afin de pouvoir évoluer toute l'équipe ensemble sur un nouveau projet (ex le geste associé à la parole)

- **L'analyse des pratiques :**

Comme le stipule le nouveau décret d'aout 2021 des analyses de pratiques sont mises en place.

Elles sont organisées le soir dès 18h30 avec toute l'équipe et animées par un intervenant extérieur deux heures trois fois par an. Ce temps permet à l'équipe d'échanger sur les pratiques et de réajuster si nécessaire. C'est aussi le moyen d'évacuer les tensions et de trouver des solutions aux problèmes rencontrés.

LE PROJET EDUCATIF

1. L'accueil de l'enfant et sa famille :

La crèche doit offrir à l'enfant la possibilité de s'épanouir pleinement mais sans se substituer à ses parents. Son admission en crèche marque souvent une première grande séparation d'avec ses parents ; alors qu'il commence juste à prendre ses propres repères par rapport à son environnement quotidien, il doit se réadapter à d'autres adultes, à d'autres lieux.

L'accueil du matin est la première séparation de l'enfant avec sa famille et sa maison. Pour que la séparation se passe le plus sereinement possible l'équipe se doit :

- d'être accueillante, avenante, disponible et à l'écoute des familles
- de laisser à l'enfant le droit d'exprimer sa tristesse
- de reconforter et verbaliser à l'enfant ce qu'il vit et ce qui va se passer.
- de laisser son « doudou » à disposition
- de faire un accueil personnalisé : appeler l'enfant par son prénom car il est unique.

Dans ce contexte agréable, rassurant et d'écoute, l'enfant ne sera plus angoissé et aura ainsi le désir d'aller explorer son environnement. Pour cela l'équipe du matin, met à disposition des espaces de jeux libres afin de rester disponible en cas de sollicitations et permet à l'enfant à partir de son désir de jeu de se séparer plus facilement. L'accueil du matin et du soir se déroulent dans la salle d'éveil, les parents peuvent y accéder, circuler librement.

Les transmissions sont à la fois écrites et orales. Toutes ces informations recueillies permettent de faire un lien entre l'enfant et sa famille. De la même façon, le soir, lors des retrouvailles avec ses parents, l'équipe transmet les moments forts de la journée de l'enfant.

2. L'aménagement de l'espace :

L'espace doit être ouvert pour permettre une libre circulation des enfants.

Cette ouverture permet à l'enfant de toujours repérer l'adulte et à l'adulte de toujours surveiller l'enfant en lui laissant une certaine autonomie.

L'équipe de la crèche a travaillé sur la position de l'adulte « phare ». L'adulte est « présent » avec les enfants lorsqu'ils jouent. Il « éclaire » leur jeu et l'espace dans lequel ils jouent en quelque sorte ! Sa posture d'observation a pour but de soutenir leur activité spontanée. Sentant ainsi l'attention discrète de l'adulte, l'enfant peut s'investir, se concentrer dans son jeu et déployer de nombreuses expériences de

sa propre initiative. Il peut s'appuyer sur l'adulte qui observe pour faire l'expérience de ses propres capacités mais également des relations avec les autres, en prenant confiance en lui.

3. L'adaptation :

Accueillir un enfant c'est aussi accueillir sa famille. L'adaptation est individualisée et personnalisée.

La période d'adaptation, d'environ une semaine, permet de faire mutuellement connaissance, découvrir un nouvel environnement, de créer progressivement une relation de confiance. C'est également un moment d'échanges et de communication intense autour de l'enfant et de son histoire personnelle et familiale, de ses habitudes de vie. Le tout premier accueil de l'enfant en crèche doit le préparer à mieux vivre les passages d'un lieu de vie à un autre. Cette prise de contact permet de faire connaissance avec tout le personnel, les autres enfants, de présenter l'organisation d'une journée, et de repérer les lieux.

Concrètement, le premier jour le parent reste une heure avec l'enfant qui assistera ainsi au dialogue autour de ses habitudes de vie. Rassuré par la présence de ses parents, il va entendre la voix de sa référente, voir son visage et sentir un climat de confiance qui s'installe. Le deuxième jour l'enfant restera une heure seul afin qu'il se familiarise avec les jouets, les lieux et les autres enfants de son groupe. Ensuite le troisième et le quatrième jour l'enfant restera un peu plus longtemps et prendra certainement son premier repas à la crèche. Et enfin le cinquième jour, il fera une petite journée incluant repas et sieste. Il est impératif que les parents, lors de leur départ disent « au revoir » au bébé en précisant le moment du retour. Un bilan de ses journées est effectué par l'équipe afin de réajuster nos pratiques si nécessaire. Ce programme n'est pas rigide, il reste ouvert à une adaptation à chaque famille en fonction de ses attentes, de ses difficultés et de ses besoins pour atteindre l'objectif visé : rendre confiants les parents et l'enfant dans cette première étape de la vie sociale.

4. Le développement, le bien-être et les soins de l'enfant :

- **Le jeu :**

Dès la naissance, le jeu est primordial pour l'épanouissement sensoriel, psychologique et moteur du tout petit. « C'est par le jeu que l'enfant va s'ouvrir au monde qui l'entoure et apprendre à se connaître. Toutes ses compétences intellectuelles, motrices, relationnelles vont s'exercer à travers le jeu. Les enfants ont besoin d'un véritable libre choix, pour que leur jeu, choisi par eux, à un moment donné, corresponde à leur besoin immédiat. L'enfant saura de lui-même s'orienter vers le jeu qui lui correspond. » Christine Schuhl.

L'enfant joue à différents types de jeu :

- * les jeux sensori-moteurs, d'éveil ou d'exercice qui font appel à tous les sens ;
- * les jeux de cache-cache qui aident l'enfant à se construire et à élaborer la séparation ;
- * les jeux d'imitation (jeux symboliques) qui lui permet d'assimiler la réalité et d'exprimer et favoriser son imagination et sa créativité ;
- * les jeux de construction qui stimulent la capacité à fixer et à mémoriser ;
- * les jeux de manipulation et de motricité fine (perle, modelage...) qui développent l'exercice et la précision ;
- * les jeux d'image, d'observation et d'association (imagier, livres...) qui permettent d'exercer la mémoire visuelle, la logique et l'imagination. Dans chaque section, l'espace sera aménagé en fonction de l'âge de l'enfant et de son développement.

Chez les bébés, la découverte de son corps et l'éveil de ses sens seront stimulés par les jouets et l'intervention de l'adulte, toute en restant dans une démarche de motricité libre.

L'aménagement proposera des activités très diversifiées pour répondre à leurs nombreux besoins, jeux moteurs, de manipulation, chant, histoire...

Chez les grands, des petits coins à thèmes sont installés.

L'enfant peut choisir, explorer selon son rythme et ses envies.

Les activités accompagnées :

Les activités dirigées favorisent la créativité et la concentration. Elles concernent les enfants ayant acquis une certaine autonomie : moyens et grands. Elles sont toujours proposées à un petit groupe encadré par un adulte, à un moment précis et un lieu donné pour privilégier l'échange entre adulte et enfant. Il y a un cadre posé avec des consignes, mais l'enfant reste libre d'y participer. L'activité dirigée est conçue par l'équipe comme un temps de plaisir partagé, car pour nous la notion de plaisir reste primordiale. En aucun cas il ne sera demandé à l'enfant de la productivité.

Le jeu libre :

C'est donner à l'enfant la possibilité d'organiser son activité seul, en lui offrant un cadre sécurisant, sans danger pour lui, non seulement par un aménagement de l'espace réfléchi mais aussi par le regard de l'adulte, sa présence attentive et disponible. La diversité et le renouvellement réguliers des jouets participent à enrichir l'intérêt de l'activité libre. Le jeu libre est essentiel à la créativité de l'enfant et lui permet de vivre ses premières expériences avec ses pairs et de s'aventurer vers une certaine autonomie.

Le jeu chez le bébé :

Le nourrisson est sans cesse en mouvement et ressent un profond besoin d'activité sensori-motrice qui varie avec l'âge. Nous proposons diverses activités, jamais imposées, en nous mettant toujours à leur portée (motricité libre).

- **L'autonomie**

Les rythmes physiques, physiologiques et ceux des acquisitions motrices et intellectuelles doivent être respectés au maximum pour favoriser l'autonomie de l'enfant.

Développer l'autonomie, c'est laisser l'enfant faire seul sans agir à sa place, en l'encourageant par la parole et le geste, et c'est aussi le féliciter. L'enfant va oser explorer, découvrir, prendre des risques, faire des tentatives avec des professionnels qui l'accompagnent en assurant sa sécurité. Un bébé ne sera jamais mis dans une posture qu'il n'a pas acquise par lui-même : il doit être acteur de son développement.

La présence de l'adulte est primordiale dans l'amorce de l'autonomie de l'enfant. Être là, c'est être à l'écoute, disponible à l'enfant. Cela demande une bonne connaissance de sa personnalité, une reconnaissance de ses possibilités : ne pas faire à sa place. Et c'est par l'observation, fondement des actes professionnels, que l'on propose à l'enfant des réponses adaptées à ses besoins et ses compétences.

Concrètement l'autonomie de l'enfant va se traduire par sa participation au rangement, à son déshabillage, de prendre l'initiative de dire « au revoir », de vouloir manger seul, de choisir ses aliments ; de choisir tout simplement.

Et c'est là, que se situe le travail éducatif ; l'adulte aide l'enfant à faire seul.

- **Le change :**

C'est un temps fort, fonctionnel, d'hygiène, de bien être avec soi, avec l'autre.

Les changes sont effectués aussi souvent que nécessaire. L'hygiène corporelle participe à une relation individuelle « adulte/enfant » permettant une complicité partagés. Il se joue dans ce moment-là une projection affective et sensorielle.

Au moment du change nous touchons le corps de l'enfant, nous rentrons dans son intimité. L'adulte doit expliquer les soins et faire participer l'enfant au fur et à mesure qu'il grandit.

Chez les bébés il est important d'accompagner ce moment de change par la parole : prévenir le bébé, le solliciter à participer, lui nommer les parties de son corps.

Chez les grands, l'adulte va l'aider à devenir de plus en plus autonome en ce qui concerne l'acquisition de la propreté et son implication active dans les soins corporels dont il a besoin. Quand l'enfant commence à utiliser le pot ou les toilettes, il est important que l'adulte respecte l'intimité de l'enfant. Lors de cette période, la communication avec les parents est primordiale, l'enfant commencera à la maison, et la structure suivra.

« La propreté est une affaire de famille. Elle se règle d'abord entre les parents et leur enfant. Les professionnels ne sont ensuite que le relais de ce qui a été expliqué et décidé au sein du trio. » Christine Schuhl

Il ne faut pas aller trop vite et respecter le rythme de chaque enfant ; c'est l'enfant qui décidera du moment où il est prêt pour franchir cette étape. Il est primordial, pour aider l'enfant, que l'équipe considère là où en est l'enfant et l'accompagne en douceur vers l'autonomie. Il ne faut ni comparer les enfants ni mettre la pression de l'entrée à l'école qui risque de bloquer l'enfant dans son apprentissage. L'acquisition de la propreté dépend d'un processus physiologique qui nécessite une maturation neuro- musculaire, intellectuelle et affective.

Attention à ne pas enlever la couche trop tôt à un enfant, cela pourrait le mettre en situation d'échec. Il faut respecter la liberté de l'enfant quant au moment où il décide d'aller aux toilettes.

« C'est lorsque l'enfant a conquis une très grande adresse manuelle avec eau, terre, tous objets, support de ses fantasmes, dérivés du désir originé dans les pulsions anales, jeux d'agilité motrice du corps, d'acrobatie, et qu'il s'y occupe dans sa solitude ou en compagnie d'autres enfants, que la continence sphinctérienne survient tout à fait normalement, au plus tôt vers 22 mois, généralement vers 25 à 27 mois... Un repère pour savoir si ce n'est pas trop tôt pour commencer à solliciter chez l'enfant une continence sphinctérienne volontaire, c'est l'habileté qu'il montre, et le plaisir qu'il prend, à monter et descendre seul une échelle de ménage ou un escalier, ainsi que le plaisir qu'il manifeste à s'accroupir longtemps de suite pour jouer. C'est la preuve que le système neurologique de la moelle est assez développé pour donner les références à la fois de coordination et de sensorimotricité en vue du plaisir propre. » Françoise Dolto

L'enfant doit être capable de comprendre ce que l'on attend de lui, de prendre conscience de ce qu'il fait, et affectivement d'avoir le désir d'être grand.

Il semble important de respecter les rythmes de l'enfant, de ne pas lui imposer les désirs de l'adulte. De plus, un apprentissage de la propreté trop précoce peut révéler l'effet inverse de l'effet attendu, car l'enfant comprend vite que c'est lui qui décide et peut utiliser ce pouvoir pour résister à la volonté de l'adulte, et s'affirmer. Le refus du pot peut être l'expression d'un conflit entre l'adulte et l'enfant.

- **Le repas :**

Les repas sont fournis par un prestataire de service extérieur en liaison froide.

C'est un moment convivial, de plaisir, de découverte et d'échange.

Il est important de respecter les goûts et les cultures de chacun et d'être vigilant concernant les enfants présentant des allergies alimentaires.

Le rôle de l'équipe étant de susciter l'envie de goûter sans jamais faire de forcing alimentaire et de favoriser l'autonomie de l'enfant. Il n'y aura ni chantage ni privation de dessert lorsqu'un enfant refuse un aliment.

Les nourrissons sont pris en charge individuellement. A partir du moment où l'enfant manifeste le désir d'être plus autonome, il est installé dans un baby relax puis sur une chaise (lorsqu'il saura s'asseoir seul) à table individuellement puis collectivement, toujours accompagné par l'adulte référent. La découverte avec les doigts n'est pas interdite, elle fait partie d'une étape indispensable pour aller vers une autonomie alimentaire. Petit à petit, l'adulte sollicite l'usage de la cuillère puis de la fourchette. Dès le passage en repas morceaux, l'enfant aura une assiette compartimentée lui présentant son repas de l'entrée au dessert.

Les plus grands, apprendront en cours d'année à se servir ce qui demande dextérité et contrôle de sa satiété.

Le rôle de l'adulte étant de guider l'enfant et de favoriser les échanges. Il faut aussi veiller à ne pas émettre de jugement de valeur autour de la quantité et du « bien ou mal manger ».

L'allaitement est encouragé et nous aidons les mamans à poursuivre. Elles peuvent venir allaiter pendant leur pause méridienne. Un protocole de conservation du lait maternel est mis en place pour le recueil et la conservation.

- **Le sommeil :**

Les besoins sont différents d'un enfant à un autre ; c'est pourquoi le rythme individuel est respecté pour préserver la santé physique et psychologique de l'enfant. Chez les bébés, l'adulte repère les signes de fatigue de l'enfant et le couche dans son lit personnel qui reste toujours au même endroit afin d'offrir plus de repères. Le rituel d'endormissement est aussi respecté et le doudou et la sucette sont systématiquement proposés à l'enfant.

Tout au long de la journée l'enfant a libre accès à son doudou (poche à doudou chez les bébés et sac chez les grands) et à sa sucette. L'équipe est consciente de la nécessité et de l'importance du doudou et de la sucette pendant ce temps d'accueil où l'enfant est séparé de sa famille. Savoir son doudou à disposition permet à l'enfant de choisir quand il en a besoin ou pas et de s'en détacher plus facilement.

Le temps de sommeil n'est pas limité, le lever est échelonné pour permettre une récupération optimum. Un nourrisson qui refuse de dormir ne sera pas maintenu dans son lit. La sieste sera quotidiennement proposée aux grands. Lorsqu'un enfant se réveille, il prend le temps de se lever tranquillement, à son rythme. Il peut aller jouer doucement pour commencer, afin de ne pas réveiller les autres et respecter ainsi le sommeil de chacun.

L'adulte est présent dans le dortoir à l'endormissement et au réveil des enfants (groupe des grands). La présence de l'adulte garantit un meilleur endormissement en rassurant l'enfant et permet d'allonger la durée de sommeil.

5- l'éveil artistique et culturel

L'art est un mode d'expression, il éveille les sens, participe aux découvertes émotionnelles et à l'expression de l'enfant. Des temps seront donc réservés à cet éveil au quotidien :

- Atelier marionnettes
- Découverte du livre et des histoires (importance de la littérature enfantine)
- Eveil musical (chants et instruments de musiques et écoute musicale)
- Atelier cuisine
- Psychomotricité à travers des petits jeux ludiques (parcours sensori-moteur, en musique avec « Justin le petit lapin »)
- Créativité et découverte des textures par la manipulation : peinture, pâte à modeler, jeux d'eau...

6- L'égalité entre filles et garçons

Lutter contre les stéréotypes de genre dès le plus jeune âge est essentiel pour permettre aux enfants de grandir sur le même pied d'égalité.

« On ne naît pas avec des stéréotypes »

Les stéréotypes sexués limitent le développement et la créativité des enfants, leur imagination, leur spontanéité et l'estime de soi.

L'équipe de la crèche de Cuxac sera donc vigilante de proposer les mêmes jeux aux enfants sans distinction de sexe par exemple les poupées, le garage, les ballons....

Nous utiliserons des couleurs neutres, pas de rose pour les filles et de bleu pour les garçons.

Nous serons attentives aux mots employés pour verbaliser les émotions des enfants sans distinction du sexe : par exemple les petits garçons ont droit de pleurer d'avoir peur et les petites filles peuvent être fortes !... ainsi que les propos tenus aux parents.

Les enfants ont besoin d'être valorisés pour leurs compétences personnelles et non en fonction des rôles habituellement attribués à chaque genre.

L'objectif premier des professionnelles est d'aider l'enfant à grandir, à communiquer et à trouver sa place, en tenant compte du fait qu'il est un individu unique avec une personnalité et un rythme propre.

En conclusion, les éléments clés qui ressortent de la volonté pédagogique de cette équipe sont :

- le bien-être de l'enfant et sa sécurité tant physique qu'affective
- le respect de l'enfant et de ses besoins individuels
- l'écoute et l'observation
- l'épanouissement, l'éveil et l'autonomie de l'enfant
- favoriser les échanges, la communication dans l'équipe et avec les familles
- accueillir l'enfant et sa famille sans discrimination ni jugement.

LE PROJET SOCIAL ET DEVELOPPEMENT **DURABLE**

1 - L'environnement social

Aspect géographique

Cuxac-d'Aude est une petite ville française située dans le département de l'Aude et la région de l'Occitanie (anciennement région Languedoc-Roussillon). Ses habitants sont appelés les Cuxanais et les Cuxanaises. La commune s'étend sur 21,5 km² et compte 4 026 habitants depuis le dernier recensement de la population datant de 2018.

Entourée par les communes de Moussan, Sallèles-d'Aude et Coursan, Cuxac-d'Aude est située à 7 km au nord-ouest de Narbonne la plus grande ville aux alentours.

Située à 11 mètres d'altitude, le Rivière L'Aude, le Ruisseau Audié, le Ruisseau de Fonbabouly sont les principaux cours d'eau qui traversent la commune de Cuxac-d'Aude.

La commune de Cuxac-d'Aude fait partie des 39 communes du Grand Narbonne. La commune est proche du parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Historique de la commune

Gemeniam, Magriam, Cugucianum, trois noms parmi tant d'autres pour le même village.

Finalement, ce fut le dernier qui paradoxalement a donné le nom de Cul de sac à l'endroit le plus plat de la région. Des marécages datant de plusieurs millénaires ont été progressivement comblés par les crues de l'Aude et le village s'est bâti près de la rivière pour profiter de ses richesses en alluvions.

Cuxac d'Aude se trouve sur une bretelle reliant le chemin allant à Saint Jacques de Compostelle, du chemin d'Arles à Toulouse à la Via Domitia. : « lo cami nostre »

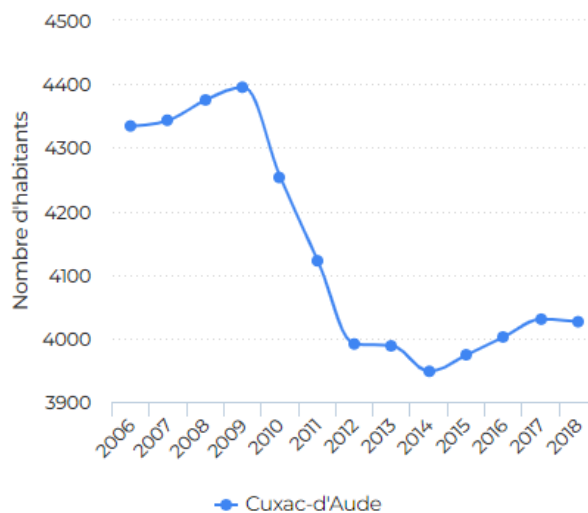
Cuxac reçut de nombreux pèlerins, les murs de ses maisons les plus anciennes en témoignent.

Construit sur la rive gauche de l'Aude dans les basses plaines, le village est protégé des crues fréquentes par des digues et des déversoirs qui permettent à l'eau de s'écouler dans la plaine.

Démographie :

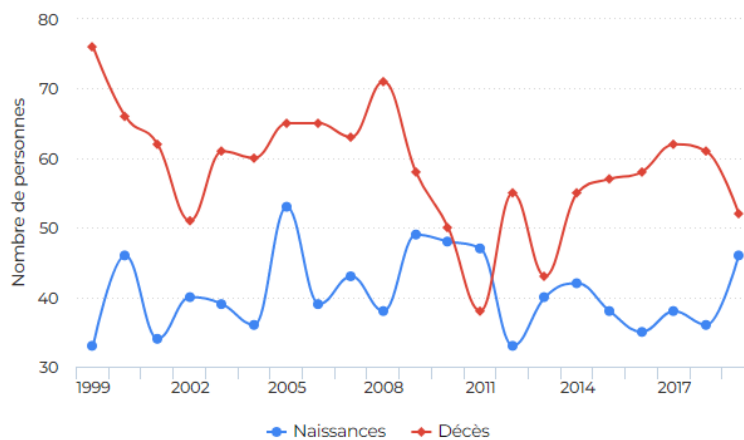
Nombre d'habitants à Cuxac-d'Aude

(source : Linternaute.com d'après l'Insee)



Naissances et décès à Cuxac-d'Aude

(source : Linternaute.com d'après l'Insee)



Historique de la structure

En 2005, l'ouverture du multi-accueil finalise un travail de réflexion mené depuis des années et répond aux orientations municipales. L'établissement accueille 30 enfants en accueil régulier ou occasionnel.

La crèche se situe autour des écoles, ce qui facilite l'accès aux familles ayant plusieurs enfants.

2- Les partenaires extérieurs

Des partenariats ont lieu avec les différentes institutions de la petite enfance : PMI, CAF, les 2 écoles de la commune, CAMSP, CMPP...

Occasionnellement, les enfants peuvent effectuer des sorties chez les commerçants du village, notamment pour la semaine du goût. Des promenades sont quelques fois organisées dans les parcs de Cuxac ou bien une sortie à la médiathèque pour aller emprunter des livres ou écouter des histoires.

A l'occasion de spectacle ou d'animation, nous pouvons accueillir des intermittents du spectacle : comédiens, musiciens...

3 -Participation des familles et soutien à la parentalité

Différents moyens sont mis en place pour favoriser la communication avec les parents :

- Les échanges quotidiens : accueil du matin et retrouvailles ;
- Les transmissions écrites : affichages (menus, infos, photos...), documents remis lors de l'inscription (livret d'accueil, règlement de fonctionnement) ;
- Les transmissions informatiques concernant la journée de l'enfant et les activités proposées ;
- Les communications téléphoniques : le personnel peut joindre les parents si besoin (température...) et les parents peuvent aussi appeler la structure pour prendre des nouvelles de leur enfant ;
- Les réunions de parents en début d'année et les réunions à thème pouvant aider les parents à accompagner les enfants (propreté par ex) ou café des parents pendant les accueils du matin ;
- Participation à la fête de Noël et de fin d'année où nous partageons un moment convivial autour d'un goûter ou « d'une auberge espagnole » ;
- Et enfin, nous sollicitons les parents pour accompagner les sorties dans le village.
-

La directrice et son adjointe se rendent disponibles quotidiennement pour une écoute et un soutien à la parentalité lors des temps de transmission le matin ou le soir. Les parents peuvent aussi demander un rendez-vous, pour diverses questions concernant leur enfant ou d'ordre administratif.

Nous essayons de toujours répondre au maximum aux besoins des familles lors de changements familiaux : naissance, décès, déménagement... en étant plus souple sur les accueils et en échangeant autour de la problématique familiale.

4- Démarches en faveur du développement durable

Depuis quelques temps, nous avons opté pour l'utilisation de quelques produits d'entretien dits « verts » : savons mains, produit vaisselle manuelle, nettoyant désinfectant sols et surfaces, virucide.

Nous avons remplacé l'éclairage par des ampoules LED à économie d'énergie dans toute la structure et mis en place des brises jets à économie d'eau dans les salles de change. Nous bénéficions depuis la création de la structure, de nombreuses fenêtres permettant le passage de la lumière naturelle.

En ce qui concerne la restauration, nous travaillons avec les commerçants du village (boulangerie, supérette pour les goûters). Notre prestataire repas élabore des menus avec produits biologiques, locaux et de saisons et nous propose une fois par semaine, un repas végétarien et un repas biologique. De temps en temps, nous faisons à la crèche avec les enfants, des gâteaux, des compotes, des smoothies et quelques préparations salées pour le goûter.

La crèche est équipée de détecteur de CO2 dans toutes les pièces de vie.